

ELOQUENTISOPHOBIE Mépris de l'éloquence

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

D'ÉLOQUENT

Qui s'exprime avec beaucoup de force et de persuasion.

Éloquence : capacité à **s'exprimer avec aisance, clarté et force**, de manière à convaincre, émouvoir ou captiver un auditoire.

Exemple : *Son éloquence a impressionné toute l'assemblée. Son discours éloquent a convaincu l'auditoire.*

Synonymes : art oratoire, aisance à parler, talent de persuasion.

Le mot français « éloquent » se traduit principalement en latin par *eloquens* (génitif : *eloquentis*).

Selon les nuances de votre phrase, vous pouvez aussi utiliser d'autres synonymes très courants :

- **Eloquens** : celui qui s'exprime avec art, clarté et talent (qui a donné directement le mot français).
- **Facundus** : qui a de la faconde, une parole facile, fluide et imagée.
- **Disertus** : habile à parler, clair, qui sait argumenter avec élégance.

Le mot français « éloquent » se traduit principalement en grec ancien par **λόγιος** (*logios*) ou **ῥητορικός** (*rhētorikos*).

Selon la nuance exacte voici les termes les plus adaptés :

- **λόγιος** (*logios*) : qui a le don de la parole, instruit, éloquent.
- **ῥητορικός** (*rhētorikos*) : doué pour l'art oratoire, qui maîtrise la rhétorique.
- **εὐλαλος** (*eulalos*) : qui parle bien, au langage agréable et fluide.
- **λιγύς** (*ligus*) : à la voix claire, harmonieuse et pénétrante (souvent utilisé par Homère pour qualifier les orateurs).

L'ÉLOQUENTISOPHOBE : personne qui méprise l'éloquence

TYPOLOGIE DU MÉPRIS DE LA RHÉTORIQUE

Le mépris de l'éloquence n'est pas une position unique : il recouvre au moins quatre régimes d'argumentation hétérogènes, dont il faut préalablement dissocier les attendus.

Le grief épistémique. Il est platonicien dans son principe : le *Gorgias* réduit la rhétorique à une *kolakeia*, une routine flatteuse qui vise l'agréable sans souci du meilleur, et la range aux côtés de la cuisine plutôt que de la médecine. Locke le radicalise dans l'*Essai* (III, X), où l'art oratoire n'est plus qu'un dispositif de séduction des passions au détriment du jugement, et Kant, au § 53 de la *Critique de la faculté de juger*, lui refuse toute estime en tant qu'art de

surprendre l'entendement par l'apparence. Ce grief présuppose une thèse forte : le signifiant peut être dissocié du signifié sans reste, et le vrai n'a nul besoin d'ornement pour s'imposer.

Le grief éthique. Il porte sur la sincérité du sujet plutôt que sur la validité de l'énoncé. Le laconisme spartiate, la défiance rousseauiste envers la parole séparée de l'acte, l'idéal puritain d'un « style nu » (Sprat et la Royal Society) érigent la simplicité en critère de véracité. Pascal en livre la formule canonique : la vraie éloquence se moque de l'éloquence, ce qui déplace déjà la question, puisque le mépris vise alors l'éloquence *apparente* au nom d'une éloquence plus haute.

Le grief esthétique. Il appartient aux modernes, de Verlaine, qui enjoint de tordre le cou à l'éloquence, aux avant-gardes qui identifient la rhétorique au lieu commun, au cliché, à la parole pré-formatée.

Le grief sociologique et politique. Il est ambivalent : la défiance populaire envers les « beaux parleurs » peut se lire, avec Bourdieu, comme une perception aiguë du capital linguistique en tant que ressource de domination symbolique, mais elle est aussi l'objet d'une captation systématique par un populisme qui érige le « parler vrai » en ethos.

Or le point décisif est l'auto-réfutation performative de la plupart de ces positions. Aristote avait déjà objecté (*Rhétorique*, I, 1) que l'abus possible de l'art de persuader vaut pour tous les biens sauf la vertu, et que la honte de ne pouvoir se défendre par la parole égale celle de ne pouvoir se défendre par le corps. Surtout, Jean Paulhan, dans *Les Fleurs de Tarbes*, a montré que la « Terreur » (le rejet des topoï au nom de l'originalité ou de l'authenticité) reconduit fatalement ce qu'elle proscriit : l'interdit du lieu commun est lui-même un lieu commun, et la dénégation de la rhétorique constitue une rhétorique de second degré, une *captatio benevolentiae* par la dénégation. Le contempteur de l'éloquence se prévaut d'un ethos de transparence dont l'efficacité est proprement oratoire.

Cicéron, dans le *De oratore*, avait perçu que le tort de la tradition socratique fut d'instituer un divorce entre la pensée droite et l'expression ornée, divorce dont procèdent à la fois la rhétorique vide des sophistes et l'ascétisme verbal de ses adversaires. La position la plus défendable consiste donc à tenir que le mépris est légitime lorsqu'il vise l'éloquence *découplée du vrai* (la technique persuasive indifférente à son objet), et illégitime lorsqu'il postule l'existence d'un discours dépourvu de toute dimension figurale, argumentative et pathémique, ce que la nouvelle rhétorique de Perelman et Olbrechts-Tyteca, comme les acquis de la pragmatique, interdisent de soutenir.

Trois pistes envisageables pour prolonger avec Claude IA

1. La dialectique de la Terreur et de la Rhétorique chez Paulhan, confrontée à la généalogie nietzschéenne de la vérité comme tropes « oubliés » (*Vérité et mensonge au sens extra-moral*), pour éprouver si l'éloquence est constitutive du langage ou seulement son régime dérivé.
2. L'articulation entre l'ethos de sincérité et l'économie contemporaine de l'authenticité politique : le « parler vrai » comme forme achevée de la rhétorique de la dénégation.
3. La réhabilitation habermasienne ou perelmanienne de l'argumentation, à l'épreuve de la distinction entre agir communicationnel et agir stratégique : peut-on encore fonder une éloquence légitime sans recourir à un idéal régulateur d'auditoire universel ?